



Problème lors du controle technique

Par **ostilli**, le **17/12/2014** à **19:01**

Bonjour,rrrnVendredi dernier, j'ai emmené ma voiture pour un contrôle technique. Lors de ce contrôle, le technicien a cassé le câble du frein pendant le test. Le frein à main fonctionnait, mais maintenant il est hors service. Le gérant me dit que c'est parce qu'il y avait un défaut que le câble du frein à main a été cassé. Mais moi, je dis que, même si il y a un défaut, leur travail est de constater ce défaut et non de me casser le câble. rrrnPourriez vous me dire si je peux valoir mes droits et demander la réparation au centre de contrôle technique ?rrrnMerci.

Par **vanicorail**, le **17/12/2014** à **21:30**

Bonjour,rrrnLe contrôle technique sert à vérifier si les organes de sécurité fonctionnent bien. Imaginez que vous serriez le frein à main dans une descente et que vous quittez le véhicule, le câble casse, bonjour les dégats.rrrnSi le câble a été cassé, c'est certainement dû à son usure. Comme toute pièce mécanique, on peut considérer une usure normale.rrrnLe contrôle technique vous a certainement demandé une contre visite.rrrnCordialement.